

Val de Loire - Sologne → Vie locale

DONNERY ■ Formation de terrain avec le centre de la propriété forestière

Comment régénérer les arbres

Une cinquantaine de propriétaires de forêts privées, dont une dizaine de professionnels de la filière bois, ont suivi, vendredi, la réunion du CNPF.

Thomas Varquet, technicien du Centre national de la propriété forestière (CNPF) pour la région Val de Loire et l'Île-de-France a accueilli les participants. À l'heure des changements climatiques et des enjeux de l'exploitabilité du domaine forestier, la réflexion portait sur le renouvellement des futaies. Question : comment régénérer les essences de arbres de façon durable et avec retour sur investissement ?



RÉUNION. Nicole Sicot, gestionnaire de la forêt du Plessis à Donnery, a été remerciée pour son tour du propriétaire et l'accueil au son de la trompe de chasse de Guyaume Vollet.

L'importance d'un diagnostic raisonné

Rien de tel qu'une explication sur le terrain, avec des experts. Au domaine forestier du Plessis, propriété familiale de Nicole Sicot depuis l'ère napoléonienne, les visiteurs ont été accueillis en musique,

avec Guyaume Vollet, sonneur de trompe international.

« On ne gère plus une forêt privée, aujourd'hui, comme il y a seulement une trentaine d'années », a rappelé d'emblée Thomas Varquet. D'où l'importance d'un diagnostic raisonné face à un peuplement existant, à son dépérissement éventuel, voire

aux risques à évaluer quant au choix de sa régénération. Sur un itinéraire suivi vendredi, dans une vieille futaie de chênes mélangée à un taillis de charmes, les avis étaient d'ailleurs très partagés. Pour un gestionnaire forestier, par exemple, intervenu sur l'opportunité de renouveler une forêt en continu, l'enjeu doit surtout être de repérer « les

arbres d'avenir ».

On retiendra quelques conseils donnés : l'ouverture de cloisonnements de manière à amener, dans une chênaie, plus de lumière latérale. Sous des houppiers plus épanouis, les glandées seront alors favorisées. Et, dans le cadre d'une régénération naturelle, les coupes d'ensemencement sont progressives. ■

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Bientôt un circuit de prévention routière au terrain de La Nouette



CIRCUIT. Les visiteurs et nouveaux licenciés ont découvert un site adapté à la pratique du VTT.

Samedi, le vélo club castelneuvien a ouvert les portes de son terrain VTT « La Nouette ». Cette journée avait comme objectif de faire découvrir le site au public ainsi qu'aux vingt nouveaux licenciés. D'une superficie de six hectares, La Nouette est destinée aux entraînements et aux compétitions.

En 2019, trois épreuves y ont été organisées. Le public avait des vélos à dis-

position et un équipement pour faire le tour du circuit. Ceux qui étaient intéressés pouvaient s'inscrire et rejoindre l'effectif composé, à ce jour, de 65 passionnés.

Président depuis plus de 30 ans, Christian Passigny s'est félicité de l'ouverture de la section loisir pour adulte, qui répond à une forte demande. Il a, par ailleurs, indiqué que dans quelques semaines le circuit de prévention routière sera opérationnel. ■

Les anciens combattants en assemblée



RÉUNION. Frédéric Bojibault, le maire Florence Galzin et le président Eugène Hrywniak (de gauche à droite).

Vendredi, en présence de Florence Galzin, maire, et Frédéric Boisjibault, adjoint au sport, Eugène Hrywniak a présidé l'assemblée générale du comité local de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Président depuis 27 ans, il a rappelé que l'association vise à transmettre le devoir de mémoire et maintenir les liens entre les adhérents. Les effectifs sont constants, avec 112 inscrits et 10 membres bienfaiteurs. Après une minute de silence en mémoire de quatre camarades disparus, le président

a lancé un appel aux personnes motivées pour reprendre le flambeau.

Côté activités, outre les commémorations, le traditionnel thé dansant aura lieu dimanche 6 octobre, la galette et le banquet sont reconduits en mars, comme la marche au profit de la Ligue contre le cancer. Une sortie pourrait être envisagée, avec le foyer loisirs. Et, dans le cadre des 50 ans du comité, l'association s'est engagée à organiser le 45^e congrès départemental, en 2020. ■

➔ **Agenda.** Thé dansant, dimanche 6 octobre, de 14 h 30 à 19 h 30, à l'espace Florian. Entrée : 11 €. ■

À NOTER

JARGEAU. Conseil municipal. Il se réunira jeudi 19 septembre, à 20 h 30. Ordre du jour : tarifs 2020 du camping de l'Isle aux moulins, approbation de la convention de groupement de commande pour le curage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avec le Syndicat intercommunal d'assainissement de Sandillon, manifestation « Jour de la nuit » (12 octobre), rapports eau et assainissement 2018, rapport d'activités 2018 du gîte rural en Délégation de service public (DSP) à la Maison de Loire du Loiret... ■

MARCILLY-EN-VILLETTE

Le village labellisé « Commune sportive »

À l'occasion de son forum des associations, la commune s'est vu remettre le label « Commune sportive de la région Centre-Val de Loire » par le président du Comité régional olympique et sportif (CROS), Jean-Louis Desnoues.

Cette distinction met en valeur l'engagement de la ville dans le soutien qu'elle apporte à la pratique sportive sur son territoire. En effet, à Marcilly, 22 disciplines sportives sont pratiquées sur 15 sites répertoriés (salles omnisports, spécialisées, ter-



RÉCOMPENSE. Le président du CROS, Jean-Louis Desnoues, a remis le label à Hervé Nieuviarts, maire de Marcilly.

rains de grands jeux, activités de pleine nature...). À noter, également, que près de la moitié des

subventions municipales sont allouées aux associations sportives.

Un engagement sur quatre ans

Lors de la remise de ce trophée, le maire Hervé Nieuviarts a signé la charte d'engagement des communes pour la période 2020-2024. Un engagement dans le développement et la promotion des activités physiques. Il a, ensuite, rendu hommage aux sportifs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles et supporters qui font vivre l'esprit sportif à Marcilly-en-Villette. ■

BOUZY-LA-FORÊT

Le réseau d'assainissement à la loupe

Le conseil municipal s'est réuni mardi dernier. À l'ordre du jour :

Finances. À mi-exercice budgétaire de l'année, les recettes et dépenses sont conformes aux prévisions. La trésorerie est correcte.

Travaux. Le conseil a sollicité l'entreprise 45 Vert Nature de Bouzy dans le cadre de son projet d'embellissement de la com-

mune. Il porte sur le fleurissement du rond-point de la RD 948 et de ses abords. Une enveloppe maximale de 15.000 € hors taxes a été allouée.

Assainissement. Le conseil a adopté le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service communal de l'assainissement collectif. Il y est fait état des pannes récurrentes des pompes de

relevage qui pourrait être dues au circuit du réseau. Les élus vont faire appel aux services d'ingénierie du Département ou, à défaut, à un cabinet d'études spécialisé dans les systèmes d'assainissement collectif, afin de faire un bilan sur l'efficacité du circuit du réseau existant.

Le maire Florence Bonduel a présenté le rapport

2018 sur le prix et la qualité du service communautaire de l'assainissement non collectif. 4.593 installations ont été réalisées sur le territoire communautaire dont 296 à Bouzy.

Délégué. François Daubin a été désigné délégué communautaire suppléant au Sictom en remplacement de Michel Chartier, décédé. ■